



Français établis hors de France

**Proposition de loi de l'Institut
International Saint-Dominique
de Rome**

ITALIE

Circonscription de M. Meyer HABIB

Soumise au Jury national le lundi 3 mai 2021

25e PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à améliorer l'alimentation des élèves dans les écoles et les cantines scolaires en proposant des produits alimentaires issus d'une agriculture biologique saine et respectueuse de l'environnement, avec pour but de développer un comportement en faveur de l'alimentation durable et équilibrée.

Présentée

Par ABDOULAYE ABOUBAKAR BAKO Mikail, ADAMINI Eleonore, ALBERTI Madeleine, ALEGIANI Josephine Charlotte, BERTRAND Guilhem, BRAIDOTI Viola, CODISPOTI Emma, CROBEDDU Tommaso, DIABATE Aida Maika, INGABIRE Marie Reine De La Joie, MENNITI Giovanni, MOHELLEBI Riad, MONACO Penelope, NEJI Farah, N'GUESSAN Kouame Karl Emmanuel, OUEDRAOGO Sougrenoma Linda, ROMANACCI Anna, SALEM Yasmine, SOLDINI viola, TINE Marie Gnilane, TORKI Ihssane, TOURE Bintaly, VAGNARELLI Gabriele,

Élèves de la classe de CM2 de l'Institut International Saint Dominique de Rome — Italie.

Exposé des motifs

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous arrivons dans une nouvelle ère de consommation et de production.

De plus en plus de citoyens se sentent concernés et s'en rendent compte. Les dernières années ont montré très clairement que les ressources de notre planète s'épuisent et qu'il est grand temps d'agir. L'alimentation durable et équilibrée est le pilier de notre initiative car elle est transversale : quotidienne, écologique, économique et sanitaire.

Des coopératives se créent et existent déjà avec comme objectif principal de ramener les consommateurs vers des produits de meilleure qualité. Pour se faire, de nouveaux critères de choix pour les consommateurs apparaissent, comme *le kilomètre zéro, les labels bios, les produits de saison, etc.*

Les enfants sont désormais bien conscients des difficultés et des enjeux dans les années futures pour trouver un réel équilibre au niveau alimentaire mondial. Ces mêmes enfants revendiquent et manifestent dans les rues des grandes villes européennes pour que les choses changent. Ils sont la base, le levier et l'espoir de ce changement.

Les écoles, elles, sont des lieux et des espaces où les élèves peuvent entreprendre, apprendre, comprendre et s'investir d'une responsabilité qui leur est proposée. C'est de là que les initiatives doivent naître et continuer de grandir.

Les pays développés comme le notre et tous ceux de l'UE peinent à mettre en place des lois et à trouver des accords internationaux pour le développement d'une alimentation saine pour les humains, durable pour notre terre et économiquement viable. Les écoles se sentent le devoir de prendre les devants et c'est ce que nous comptons faire avec cette proposition de loi.

Proposition de loi

Article 1^{er}

Les écoles doivent fournir des aliments de saison, locaux, issus de l'agriculture biologique et non de l'agriculture intensive, produits dans un rayon de 100 km maximum.

Article 2

Les écoles doivent proposer au moins deux jours de la semaine sans viande rouge.

Article 3

Les écoles doivent servir, au minimum 30 % des aliments certifiés « Bio » et pour les œufs, un code qui commence par zéro.

Article 4

Les élèves doivent ramener de la maison fruits ou légumes comme gouter.